Vendredi 6 juin 2025

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE PRÉSIDENT DU RÉSEAU DES CES DE L'ARC MÉDITERRANÉEN

3e Conférence des Nations unies sur l'Océan : les CES de l'Arc méditerranéen unis pour créer un observatoire scientifique sur la pollution par les plastiques en Méditerranée « Sauvons la Méditerranée »

À la veille de l'ouverture de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3), organisée à Nice du 9 au 13 juin par la France et le Costa Rica, le Réseau des Conseils économiques, sociaux et environnementaux de huit régions de l'Arc méditerranéen (Andalousie, Catalogne, Communauté valencienne, Corse, Îles Baléares, Murcie, Occitanie et Sud) s'apprête à signer le 7 juin à Nice, à l'occasion d'une table ronde « En finir avec les plastiques en Méditerranée !!! » qu'il anime, une **déclaration d'intention commune pour la création inédite d'un Observatoire scientifique sur la pollution par les plastiques en Méditerranée.**

Cette initiative prolonge la dynamique engagée lors du colloque international « Maintenant ou jamais : sauvons la Méditerranée », organisé à Montpellier en septembre 2022. Depuis, la mobilisation s'est intensifiée portée par l'avancée des connaissances scientifiques, les alertes citoyennes, l'engagement des acteurs de la société civile organisée.

- **Éradiquer, pas seulement réduire**

« Entre notre avis de 2020 sur les plastiques en Méditerranée et aujourd'hui, la situation s'est encore dégradée. Il ne s'agit plus seulement de recycler, mais d'éradiquer. On sait désormais, depuis une étude publiée en 2019 par le WWF[1], qu'en moyenne chacun de nous ingère chaque semaine l'équivalent d'une carte bancaire en microplastiques. Et aujourd'hui, les chercheurs s'intéressent aux nanoplastiques, encore plus invisibles, encore plus préoccupants », alerte le président du CESER Occitanie, actuel président du Réseau des CES de l'Arc méditerranéen.

[1] Cette estimation repose sur une étude publiée en 2019 par l'Université de Newcastle (Australie), commandée par le WWF (No Plastic in Nature: Assessing Plastic Ingestion from Nature to People), qui évaluait à environ 5 grammes par semaine la quantité de plastique ingérée par personne, soit le poids d'une carte bancaire

- **Une réponse collective et scientifique**

L'Observatoire scientifique sera une **plateforme de référence** fondée sur la mise en réseau durable de laboratoires publics et privés du pourtour méditerranéen. Il permettra d'établir un diagnostic précis de la pollution plastique, d'en suivre l'évolution, de mettre en perspective les politiques publiques existantes et de proposer des actions concrètes et partagées.

Ce dispositif pourra être coordonné par **Mercator Ocean International**, basé à Toulouse, reconnu mondialement pour son expertise en modélisation océanique. Grâce à ses technologies de pointe, Mercator Ocean pourra localiser, quantifier et simuler la circulation des plastiques en mer Méditerranée, jusqu'à la plus fine échelle des micro et nanoplastiques.

- **Un outil au service de l'action publique**

L' Observatoire scientifique apportera aux collectivités, aux États, à l'Union européenne, aux acteurs économiques et associatifs, un **appui scientifique fiable** pour renforcer l'efficacité des politiques environnementales. Il contribuera également à valoriser les pratiques exemplaires et à sensibiliser les populations du pourtour méditerranéen.

- **Pour un forum européen sur le changement climatique en Méditerranée organisé par l'Union européenne**

Au-delà de la question des plastiques, les signataires de la déclaration souhaitent relancer une dynamique euro-méditerranéenne et appellent à l'organisation d'un **Sommet européen sur le changement climatique en Méditerranée,** 25 ans après le premier forum euro-méditerranéen.

- **Pour la signature d'un traité mondial de lutte contre la pollution plastique**

Face aux conséquences désastreuses de la pollution plastique, la 5e Assemblée des Nations unies pour l'Environnement (ANUE5) a adopté, en mars 2022, une résolution en vue de négocier un traité mondial de lutte contre la pollution plastique. Après 5 sessions de négociation, le traité n'a pu être signé en décembre 2024 par les 193 États mobilisés. L'urgence de la situation nécessite la reprise des négociations et la **ratification d'un traité contraignant et comportant des mesures prenant en compte l'ensemble du cycle de vie des plastiques avant la fin 2026.**

Cet appel repose sur trois constats :

- un réchauffement accéléré de la Méditerranée ;
- une fragilisation des écosystèmes marins et côtiers ;
- une intensification des phénomènes climatiques extrêmes : sécheresses prolongées, pluies diluviennes, inondations destructrices, comme celles survenues à Valence ou en Corse ces dernières années.

Le rapport du GIEC du 31 août 2021 expliquait les dangers pour la Méditerranée à l'horizon 2030… Les conséquences du réchauffement climatique sont déjà à l'œuvre depuis l'été 2022.